Cahier des charges

Projet

Arlando

CEM RONCHIN (Club électronique Et Microprocesseur), Initiation à l'électronique analogique et numérique auprès tout Public de 12 à 80 ANS, 50 adhérents, depuis 1977.

Description de l'application recherché

Gestion de l'activité de l'Association:

Ce système doit permettre l'historisation et quantification :

- Des documentations techniques;
- Des cotisations des adhérents ;
- Le stock de fournitures, matériels et supports pédagogique ;
- L'achat et vente de fournitures à prix avantagé ou prix fixe, dans une devise variée et le prix converti dans une autre devise, permet ainsi de connaître les variations pour les bilans annuels ;
- Gestion des fournisseurs et constructeurs des dits matériels et fournitures ;
- Gestion des réapprovisionnements et le prix d'achat, la date d'achat, la date de réception ;
- Gestion du planning, via CALDAV (SabreDav Server ou équivalent, pas de cloud) :
 - O Des prestations extérieures avec la mairie et autres associations ;
 - o Le temps des prestations et leurs coûts en ressources, le prix facturé ;
 - O Des activités et leurs lieux;
 - O Réservation des ressources pour les activités ;
 - Des salles :
 - Des matériels ;
 - La traçabilité des dites ressources matériel et pédagogique en possession de l'adhérent.

Egalement l'application devra permettre de gérer d'autres aspects de la vie de l'association et les historiser :

- O La liste des adhérents ;
- o La liste des membres du bureau;
- o La liste des « Honorables » ou émérites, faisant haute autorité pour les élections du bureau ;
- Les adhésions et leurs rappels, par année ;
- La gestion de plusieurs entités (WAREHOUSE), plusieurs salles dans un WAREHOUSE, une ADRESSE par WAREHOUSE;
- o Pour chaque WAREHOUSE, on doit connaître chaque ressources et matériel y étant rattaché :
- o L'aspect gestion salariale est optionnel.

Certains éléments du système d'information doivent être exploitables et accessibles via un portail web et générer un historique :

Concernant les ACHATS et VENTES

- o L'achat groupé ou individuel de fourniture et matériels ;
- Les achats peuvent être effectués via un CODE Privilège par MATRIELS ou FOURNITURE, ceci est valable pour certaines personnes qui pourrait en bénéficier;
- Les CODE Privilège sont des avantages calculés sur différents critères et sont attribuer par un responsable ou membre du bureau ;
- Le prix de vente possède une base et peux varier selon des évènements promotionnels en plus du CODE Privilège ;
- Les ventes peuvent concerner des lots ou produits individuels chez un fabricant ou un fournisseur.

Concernant l'accès aux rubriques réservé aux membres et aux personnes autorisés

- o La gestion des adhérents est réservée aux responsables et membres du bureau ;
- O Une partie rédactionnelle, pour alimenter le site en article et réalisations, est soumisse à la vérification des responsables rédactionnels ;
- O Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations ont un droit d'accès aux achats, rédactions, consultation de documentations ;
- o La gestion des CODES Privilège, est réservée aux responsables et membres du bureau ;
- Les plannings sont conditionnés par des droits d'accès (Adhérents, Bureau, Public, Privé).

Concernant la consultation de documents

- o Une partie des documents en lien avec les « ARTICLES » ont pour but de trouver des équivalences via un formulaire multicritère de recherche
- Les documents sont consultables uniquement par les membres à jour de leurs cotisations

Concernant les matériels et ressources, Le matériel considéré comme obsolète est vendu ou mis en recyclage; La solution informatique tient un historique de ces ventes ou cession;

Chaque « ARTICLE » possède un ou plusieurs documents, un ou plusieurs fabricants, un ou plusieurs fournisseurs pour un même « ARTICLE ».

La base de données comporte comme entités dite « ARTICLES » :

- o Des prestations;
- o Des matériels;
- Des supports pédagogiques

Un historique des biens du club:

- o Date d'acquisition;
- o Date de mise hors circulation ou recyclage;
- Les réparations éventuelles et leur(s) coût(s);
- o L'identité du nouvel acquéreur

Un historique des ventes et réapprovisionnement des « ARTICLES », matériels, prestations, support pédagogique :

- o Date d'achat
- o Date de réception
- o Fournisseur
- Prix de vente public, variant selon les règles énoncées précédemment avec les CODE Privilèges et offre promotionnels;
- o Prix d'achat

Exemple d'entité « ARTICLE » :

Les « articles » ont un type, une famille, une forme, des caractéristiques multiple et ont des équivalents multiples conditionné et devront être calculé à chaque modification

Selon un certain type « Composants électronique », un « article » possède des caractéristiques électriques exprimé dans une unité de mesure

Un article équivalent peut l'être en fonction de sa forme, son fabricant et d'une marge physico-électrique :

Exemple:

Un 2N2222 dans un boitier TO-92 possède un équivalent chez un autre constructeur, par contre un BD135 ou LM7805 peut ne pas avoir les mêmes marges électriques